UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE A LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Une délégation de la Chambre de Commerce Américaine en France, accompagnée des représentants officiels de l'Ambassade et du Consulat général des Etats-Unis à Paris, visitera Roubaix-Tourcoing et Lille, les 8 et 9 Juillet.

Elle arrivera vendredi prochain, à Roubaix à 11 h. 30 et sera reçue par la Chambre de Commerce. A 12 h., visite des Peignages de laine des anciens Etablissements Amédée Prouvost et Alfred Motte et Cie; à 13 h. 30, réunion au Stade des Sports Amédée Prouvost; à 13 h. 45, lunch au Grand Hôtel, offert par la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing; à 15 h. 30, visite des Etablissements F. Vanoutryve et Cie; à 16 h. 30, visite des filatures de laines et fabriques de bonneterie et de tapis: Etablissements F. Masurel frères; Cadilliez et A. Delaoutre, Jules Desurmont et Fils et Lorthiois-Leurent et Fils, à Halluin; à 18 h. 30, réception à la Chambre de Commerce de Tourcoing; à 20 h., banquet à Roubaix, offerts au Cercle de l'Industrie par les Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing et la Fédération Industrielle. Coucher à Lille.

Samedi 9 juillet, à 9 heures, visite des Usines Le Blan, à Lille; à 10 h. 30, réception à la Chambre de Commerce; à 11 heures, départ pour Dunkerque.

UN BEL EXEMPLE DE DEVOUEMENT

UN MÉNAGE DE BOIS-GRENIER a élevé jusqu'à ce jour plus de cent enfants qui lui furent confiés

Il y a quelque jours, nous signalions le bel exemple de dévoument donné par les époux Castel-Vandeclyde d'Auben qui avaient élevé trente enfant dont 24 leur avaient été confiés par l'Assistance publique.

Ce record du dévouement — si on peut ainsi s'exprimer — est battu de loin par M. et Mme Dubois, demeurant route de Radinghem, à Bois-Genier, qui sur le point d'être tous deux septuagénaires et n'ayant jamais eu d'enfants se sont fait parents « nourriciers » et n'ont pas élevé moins de cent enfants.

Actuellement ils ont encore en tutelle quatre bébés, trois garçons et une fille de 2 mois et 2 ans 1/2.

Ainsi que nous le disons pour les époux Castel-Vanderlynde, d'Auberts, les pouvoirs publics s'honoreraient en reconnaissant officiellement le mérite de ces braves gens qui se sont dévoués sans compter durant 40 années pour donner au pays des enfants sains et robustes.

LE CRIME DU QUESNOY

Grigolato, l'assassin présumé, a été confronté avec de nombreux témoins

Grigolato, l'assassin présumé du receveur d'enregistrement Renard a été entendu, samedi par M. Bornet, juge d'instruction et confronté avec de nombreux témoins.

L'interrogatoire de l'inculpé et la confrontation n'ont pas encore amené de résultat décisif. Néanmoins, les chances de salut semblent diminuer pour l'inculpé.

Si les témoins n'ont pas été très affirmatifs pour reconnaître Grigolato dans le cabinet de M. le juge d'instruction, ils l'étaient davantage lorsqu'ils virent arriver Grigolato au Palais de Justice et beaucoup ne purent s'empêcher de dire que c'était bien l'homme qu'ils avaient vu le 20 ou le 21 décembre.

A toutes les questions posées par le juge d'instruction au sujet des déclarations portées par les témoins, Grigolato répondait :

« Est-ce bien vrai? je n'était pas là. »

On a entendu également, il y a quelques jours, le docteur Leleu, de Maretz, qui avait été victime d'une tentative d'assassinat. Contairement à ce que l'on attendait, le docteur n'a pas reconnu Grigolato comme il l'avait reconnu auparavant sur la photographie. Par contre, son domestique, qui avait été moins affirmatif en voyant les photos, a cru reconnaître en Grigolato, l'individu vu aux environs de la maison du docteur Leleu.

En ce qui concerne le crime de Bohain, le témoin n'a pas reconnu Grigolato comme devant être l'assassin. Grigolato était assisté de Me Arnoux, du barreau de Lille.

Un interprète, M. Fabiani était également présent à l'interrogatoire.

D'autres témoins seront encore entendus dans le courant de la semaine prochaine.

Le concours-exposition de roses s'est ouvert dimanche au Palais-Rameau

Une fois de plus, la vaste enceinte du Palais Rameau se trouvait transformée hier dimanche, en un vaste parterre d'où s'élevaient dans l'air légèrement attiédi les parfums de milliers de roses.

C'était en effet, la fête de la reine des fleurs, organisée par la Société d'Horticulture du Nord de la France et les amateurs ont eu la joie d'admirer les collections les plus variées.

L'inauguration a eu lieu à 11 h. 30, sous la présidence de M. Crépy-Saint-Léger, président, entouré de MM. Malaquin, Massard, Mulnard, Bedène vice-président; Colasse, secrétaire; Dorchies, secrétaire adjoint; Douchez et Buton, trésorier; on remarquait la présence de M. Luzy, conseiller de préfecture, représentant le préfet du Nord; MM. Rousseau, conseiller municipal, représentant le maire; Bardou et Willems, adjoints; Chatelet, recteur de l'Université, etc.

Des discours de bienvenue ont été prononcés par MM. Crépy Saint-Léger, Luzy et Rousseau.

L'exposition a ensuite été ouverte au public à midi et durant toute la journée, ce fut un défilé continuel de visiteurs.

Aujourd'hui lundi, seconde et dernière journée.

UNE RELIGIEUSE chevalier de la Légion d'honneur

Paris, 3 Juillet. — Au titre du ministère des Colonies, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur: Mme Didié (Marie-Michelle), en religion sœur Marie, supérieure de la mission des sœurs de Brazzaville, qui, dit la citation, « A consacré sa vie au développement de l'action civilisatrice française. »

M. Demassy, administrateur en chef des colonies.

La prochaine fête annuelle des employés des tramways de Lille-Roubaix-Tourcoing

La fête organisée chaque année par la « Mutuele du Syndicat des Agents des Tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing» au bénéfice de ses caisses d'entr'aide, aura lieu le Samedi 10 Septembre, dans les établissements du Fresnoy, mis, comme d'habitude à la disposition du Comité par M. Deconinck.

On sait avec quels soins, ces fêtes sont toujours préparées et quelle prodigalité d'attractions elles réservent aux milliers de personnes qui y assistent. Cette année les organisateurs entendent se surpasser, et nul doute, que la sixième fête de nos modestes et sympathiques agents de tramways, recevra, comme les précédentes, la faveur de toute la population. D'ailleurs, au grand attrait que présente la fête par elle-même, le Comité en offre un second des plus alléchant. C'est celui d'une grande tombola gratuite, dotée de plus [illegible]

cieusement offerte à tous les possesseurs de billets de participation à la fête et qui sera tirée huit jours plus tard, soit le Dimanche 18 Septembre, dans la salle du Colisée, Roubaix.

Dans quelques jours, des tickets, au prix de 1 fr., seront mis en vente et tous les agents des tramways en auront à la disposition des demandeurs.

Le 25e anniversaire de la Fédération agricole du Nord de la France sera présidé par S. Em. le cardinal Charost

Les fêtes jubilaires de la Fédération agricole du Nord de la France, auront lieu, à Lille, le dimanche 17 juillet, sous la présidence de S.E. le Cardinal Charrost et du Marquis de Vogüé, président de l'Union Centrale des Syndicats agricoles.

Voici le programme de cette journée :

Messe jubilaire à 11 h., en l'église Saint-Maurice.

Défilé de l'église Saint-Maurice à l'Université Catholique.

Séance solennelle à 12 h. 30, en la salle de l'Université Catholique.

Banquet au Palais Rameau, à 2 h.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI 4 JUILLET :

Aujourd'hui, saint Théodore; demain, sainte Zoé.

Soleil : Lever à 4 h. 54; coucher à 20 h. 55.

Lune : Nouvelle du 29; premier quartier le 7.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 (Région Nord) : Ciel très nuageux devenant couvert avec pluies intermittentes; vents de Sud-Ouest à Sud, 8 à 10 mètres, croissants; température nocturne en baisse, diurne stationnaire; minimum, environ 10°.

Braderie des Commerçants du Centre.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : à 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre : Music-hall.

Les grands concours d'honneur du Conservatoire national de musique

LES RÉSULTATS DE LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Le jury présidé par M. André Bloch, 2e Prix de Rome, Inspecteur de la région du Nord assisté par MM. Jean Batalla, Maurice Faure, F. Bousquet, et Monsieur Meyer (qui, pris par ses fonctions d'organiste, n'a pas assisté intégralement à la séance du matin et s'est récusé au moment du vote) a décerné les récompenses suivantes, à l'unanimité :

M. Jean Batalla

Grand Prix (valeur 1500 fr.) à Mlle Cécile Bacquart (1er prix 1925, classe Hordoir).

Mention honorable (valeur 500 francs) à Mlle Marguerite Bayart, (1er prix 1926, classe Hordoir.

Il a été accordé en outre un témoignage de satisfaction à Mlle Hélène Tiberghien (1er prix 1926, classe Seutin) étant donnée l'excellence du concours.

M. Jean Batalla a joué avec une magnifique ampleur de son et un style très noble la fantaisie chromatique et fugue de Bach, et le Prélude des Chants d'Espagne d'Albeniz fut enlevé avec un brio étourdissant. On le réentendra à l'une des prochaines séances des Amis du Conservatoire.

Le concours se déroula devant une assistance nombreuse : Mlle Cécile Bacquart fit preuve de maturité. La souplesse de son toucher, sa sensibilité, la distinction de son style et l'intelligence de son interprétation lui valurent la première place. Toutefois elle devra surveiller ses mouvement parfois excessifs.

Mlle Bayart fit elle aussi un brillant concours. Ele eût le meilleur Rondo de Chopin. Sa fugue fut bien établie et elle prouva du charme dans l'Isle Joyeuse. Encore un peu d'inexpérience à corriger. D'excellentes choses chez Mlle Tiberghien, mais le jeu n'est pas assez coloré et parfois un peu jeune. Mlle Leroux n'est pas sans qualité, sa Ballade de Chopin et Bach surtout ne furent pas d'un style irréprochable. Elle se tira mieux de la difficile étude en forme de valse.

En résumé, excellent concours.

Demain, mardi, quatrième journée

Demain, Mardi, quatrième et dernière journée de concours, sera peut-être la plus sympathique au public, le chant jouissant auprès de tous les spectateurs de tous les pays d'un privilège spécial.

M. Albert Huberty présidera le jury. Cet éminent artiste sortit, en 1903, du Conservatoire de Bruxelles, avec tous ses premiers prix, chant, tragédie, comédie, mimique théâtrale. Il fut d'abord artiste dramatique, personne ne s'en étonne lorsqu'on l'a vu jouer. Comme artiste lyrique, il chanta à Anvers, La Haye, Rouen, Nantes, Alger, la Nouvelle - Orléans, Montréal, au Covent-Garden à Londres, Liége, Genève. Il entra à l'Opéra en 1916 et n'en est plus bougé. Il y a créé ou repris entre autres œuvres de premier plan, la « Légende de saint Christophe » (V. d'Indry), « Falstaff » (Verdi). « La Flûte enchantée » (Boris Godounow) et « Kovanstchina », de Moussorghky ; « Le Chevalier à la rose », de R. Strauss et tout récemment « Le Coq d'or », de Rimsky-Korsakoff. Au cours de ses nombreux voyages, M. Huberty a chanté plus de 150 rôles. La Légion d'honneur, l'Ordre de Léopold, l'Ordre de la Couronne le comptent parmi leurs élus. Juste couronnement d'une belle carrière. M. Huberty est non seulement un grand artiste, c'est encore un homme de cœur. M. F. Bousquet ne saurait l'oublier, lui qui l'eut deux fois comme interprète lors de ses concours de Rome. A Huberty obtint, lors du gala de Léonie Vanhoutte à l'Hippodrome, un véritable triomphe.

M. Albert Huberty, *de l'Opéra*

M. Duysburgh, trop avantageusement connu des Roubaisiens pour que nous disions ici ce qu'on en dit si souvent, siégera aux côtés de MM. Victor Gallois, grand prix de Rome ; Fernand Lamy, Lucien Niverd, directeurs des Conservatoires de Douai, Valenciennes, Tourcoing, qui ont accepté de faire partie du jury.

M. Montignies, directeur du Casino de Roubaix, des théâtres de Valenciennes et de Tournai; MM. Bousquet, Dubrulle, Selle, Lechantre, Isoré, compléteront l'aéropage.

M. Frady, directeur du Théâtre de Lille; M. Guenot, de l'Opéra-Comique et Mme Caron, convoqués, se sont excusés de ne pouvoir se rendre à Roubaix à cette date.

Programme des morceaux imposés

Soprano léger. — « Hippolyte et Aricie » (Rameau); « La Perle du Brésil », air de Mysoli (F. David); « Thème varié » (Saint-Saëns).

Mezzo. — « Ariodant » (Méhul); « Lui que toute voix proclame » (Schumann); « Samson et Dalila » (Saint-Saëns).

Fort ténor. — « Alceste » (Gluck); « La Damnation de Faust » (Berlioz); « Aida » (Verdi).

Ténor demi-caractère. — « Joseph » (Méhul); « Suzanne » (Paladhile); « Marine » (Lalo).

Baryton. — « Danaïnus » (Voici les tristes lieux...) (Rameau); « La Damnation de Faust » (chanson de la Puce) (Berlioz); « Tannhauser (air de Wolfram) (Wagner).

Candidats et morceaux au choix

Mme Lucienne Spileers (1er prix 1920, classe Fontaine): 1. « L'amour piqué par une abeille » (Clérambault); 2. « Le pardon de Ploermel » (Meyerbeer); 3. « Lakmé » (Delibes).

Mlle Denise Wattiez (1er prix 1923, classe Fontaine): 1. « Serse » (Haendel); 2. « Le Prophète » (Meyerbeer); 3. « Hamlet », arioso (A. Thomas).

M. Vercoutere (1er prix 1925, classe Agnus): 1. « Joseph » (Méhul); 2. « L'Africaine » (Meyerbeer); 3. « Sigurd » (Reyer).

M. Denève (1er prix 1925, classe Agnus): 1. « Samson » (Haendel); 2. « Son cœur, ses yeux » (Liszt); 3. « Les Guelfes » B. Godard.

M. Hennebelle (1er prix 1925, classe Agnus): 1. « Alceste » (Glück); 2. « La Damnation de Faust » (Berlioz); 3. « L'Enfant prodigue » (Debussy).

Le public est prié de ne se livrer à aucune manifestation, les candidats ne devant pas être troublés et le concours ayant tout à gagner à se dérouler dans l'ordre et le silence.

La séance du matin commencera à 9 heures: celle de l'après-midi, à 15 heures.

Les cartes seront délivrées gratuitement au secrétariat du Conservatoire.

HALLE FLIPO : beurre, 18.20; extra, 20 et 21; biscuits, 7 à 11; hollande, 8.50; café, 19. d

La Banque Estiévenart, 43, rue des Arts, Lille, prend Sexenn. et Amortissables inaliénables. — Argent comptant à la remise des titres. 37833

UN MALFAITEUR tente d'incendier la maison qu'il venait de cambrioler

LE COUPABLE PRÉSUMÉ EST ARRÊTÉ

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h. du matin, Mme Colette Bayaert, 47 ans, soigneuse, domiciliée 7, rue Montaigne, fut éveillée en sursaut par les aboiements de son chien.

Inquiéte, elle se leva et descendit au rez-de-chaussée pour se rendre compte de ce qui se passait. Sa surprise fut grande en constatant que sa cuisine était pleine de fumée. Un buffet renfermant du linge flambait. Sans perdre son sang-froid, Mme Bayaert descendit précipitamment à la cave et ayant empli un seau d'eau, s'en revint le jeter sur le meuble en feu.

Fort heureusement sa prompte intervention mit fin à ce commencement d'incendie. Mme Bayaert se perdait en conjectures sur les causes de ce début de sinistre lorsqu'en ouvrant un des tiroirs du meuble, elle constata avec stupeur qu'il contenait les débris fumants de sa lampe à pétrole.

De l'autre tiroir, une somme de 130 francs, deux bagues et une chaîne avec médaillon avaient disparu.

De plus en plus intriguée, et se doutant qu'elle venait d'être victime d'un cambrioleur, Mme Bayaert redescendit à la cave et constata que le soupirail était descellé.

Le doute n'était plus posisble; un malfaiteur était passé par là et avait mis le feu pour cacher son vol.

Mme Bayaert s'en fut au commissariat central, où elle confia à M. André, commissaire de police de permanence, les soupçons qu'elle avait sur son beau-fils, Fernand Dubrunfaut, 23 ans, domicilié 38, rue Saint-Amand.

Celui-ci, a-t-elle déclaré, s'était déjà introduit une première fois chez Mme Bayaert par le soupirail de la cave et lui avait dérobé une certaine somme d'argent. Un arrangement était intervenu à cette époque entre les deux familles.

M. André, en possession de ces renseignements, fit perquisitionner chez Dubrunfaut. On découvrit, dans un porte-monnaie qu'il essayait de dissimuler, une somme de 50 francs. De plus l'enquête établit que l'inculpé avait fait des dettes la veille, dans un estaminet du quartier et qu'il les avait réglées le matin même.

Devant ces présomptions, M. André n'hésita pas à mettre Dubrunfaut en état d'arrestation.

L'enquête se poursuit.

Des femmes qui jouent du couteau

Dimanche soir, vers 22 h., à la suite d'une discussion, Elise Vancaeneghem, 54 ans, ménagère, domiciliée rue des Longues-Haies, 3, cour Cornil, a porté plusieurs coups de couteau à sa voisine, Léontine Debosker, 45 ans, ménagère, lui faisant deux plaies superficielles à l'avant-bras droit.

M. le docteur Guislain, appelé, lui donna des soins.

Par ailleurs, Elise Vancaeneghem a porté plainte contre les époux Fontaine, pour violences et bris de clôture.

M. André, commissaire de police de permanence a ouvert une enquête.

La braderie des commerçants du Centre a lieu aujourd'hui

Le quartier du Centre formé par la Grand' Place, la Grande-Rue (la place de la Liberté, la rue du Collège (jusqu'à la rue Pellart), les rues Pauvrée, du Curé, du Vieil-Abreuvoir le contour Saint-Martin, les rues de la Gare, Saint-Georges, du Bois, Pierre-Motte et Neuve, connaîtra aujourd'hui une animation inaccoutumée. Tout Roubaix, comme d'ailleurs la population des communes environnantes viendront dans ce secteur, afin de profiter des réelles occasions qui leur seront offertes par les commerçants. Ceux-ci soucieux de leur bonne renommée ne présenteront au public à des prix dérisoires que des articles « fin de série », de qualité supérieure dépassant de beaucoup par leur fraîcheur les objets que l'on vend habituellement dans les braderies.

MAISON SERVENAY, 12, rue de la Gare. — Grande Braderie de Tom-Pouce. Cannes argent, Cannes nouveauté. Parapluie dames, Parapluie hommes. Maroquinerie, Sacs. 20031

LIQUIDATION, 30, rue Pauvrée. **Dubrunfaut** vendra le Lundi 4 juillet, **jour de la Braderie du Centre, avec un rabais considérable**, les marchandises provenant de son magasin de la Place Fosse-aux-Chênes : Couvertures, Couvre-lits, Carpettes, Descentes de lit, Tissus coton pour lingeries et ameublements. — **ET !!! Un grand CHOIX de COUPONS.** 20103

LE CARNAVAL D'ÉTÉ du quartier de l'Epeule, à Roubaix a obtenu un grand succès

Le temps qui, pas plus samedi que dimanche matin, n'avait daigné sourire aux fêtes du quartier de l'Epeule, s'est contre toute espérance, mis subitement au beau hier après-midi. Ce concours précieux a assuré au Carnaval d'Eté de l'Epeule un succès sans précédent.

La foule, venue de tous les points du quartier et de notre ville, fut, par moments, si dense, dans ces populeuses artères, que la circulation en fut presque complètement interrompue.

La matinée connut moins d'animation. Il est vrai que le programme ne comprenait qu'un concert-apéritif place Charles-Roussel, et une fête sportive, qui obtinrent cependant un joli succès.

Dès 14 h. 30, la foule qui ne cesse de croître, se presse boulevard Montesquieu où se forme le grand cortège. Celui-ci s'ébranle, aux applaudissements du public, à 15 h. 30, défile lentement à travers les rues du quartier, où les curieux se sont massés nombreux sur les trottoirs.

Les vélos délicatement fleuris de diverses sociétés de notre ville, viennent en tête, suivis de nombreuses sociétés de bigophones et d'accordéonistes, dont les musiques endiablées mettent la foule en joie.

De très jolis travestis viennent ensuite et le soleil fait étinceler de mille feux les paillettes dorées et les perles... de verre dont sont ornés ces costumes aux riches couleurs. Puis ce sont les chars, délicieusement décorés, ou rappelant l'industrie de notre région, comme celui du tisserand, avec son vieux rouet et son antique métier à tisser. Enfin, fermant la marche, et dominant la fête de sa haute taille et de sa carrure colossale, s'avance le « Grand Louis », « venu à l'Epeule, de retour d'Amérique, pour assister au Carnaval d'Eté », dit plaisamment le programme.

Et ce long et pittoresque cortège, après avoir été applaudi en tous les points du quartier, vient se disloquer, enfin, vers 17 h., place Edouard-Roussel.

Les chars, groupes, couples, isolés et enfants costumés, passent ensuite devant le jury, qui attribuera tout à l'heure, plus de 5.000 francs de prix en espèces aux lauréats.

La soirée ne fut pas moins joyeusement animée et les bals roulants établis en de nombreux endroits du quartier en fête, obtinrent un franc succès. Le concours d'illuminations et de décorations fut également très réussi et nous nous faisons un plaisir de féliciter le Comité des fêtes de ce quartier qui a su organiser d'une façon impeccable ces festivités.

Leur succès complet sera la plus douce récompense de leurs méritants efforts.

La journée d'aujourd'hui

Les festivités se poursuivront aujourd'hui par des jeux organisés dans tous les estaminets du quartier.

Les fêtes si réussies de l'Epeule, se termineront par un bal roulant qui débutera à 20 heures.

VOUS TROUVEREZ des cache-radiateurs et devantures de cheminées moins cher **29, rue du Bois, à Roubaix.** 20164

POUR LA BRADERIE. — 2.000 paires chaussures, fins de séries, de notre fabrication, à liquider. **Boucau**, 5, r. Pierre-Motte, Rx. 20182

LE TRIDUUM

EN L'HONNEUR du bienheureux SALOMON, au Pensionnat Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à Estaimpuis

La journée de dimanche couronna dignement le triduum en l'honneur du Bienheureux Salomon. Les cérémonies religieuses sous la présidence de Mgr Leclercq, prélat de la Maison de Sa Sainteté. Le chœur de la chapelle était magnifiquement orné et la profusion des lampes électriques mettait en valeur le tableau du nouveau bienheureux placé au-dessus du maître-autel.

La grand'messe fut chantée à 9 h. 30, par Mgr Leclercq assisté du R.P. Adolphe et de M. l'abbé Branquart.

Le programme musical particulièrement chargé, présentait un choix judicieux d'œuvres bien adaptées à la circonstance. La messe à quatre voix mixtes de Stehle, d'une facture large a le grand avantage de souligner avec bonheur le sens des paroles liturgiques. On a pu admirer aussi l' « Incipite Domino », de Th. Dubois et le « Tollite Hostias » de Saint Saens.

Au salut, tous les motets méritaient d'être signalés, toutefois, le « Te Deum laudamus » par deux chœurs se répondant mutuellement.

M. le Chanoine Dutoit sans son panégyrique proposa à l'admiration de la jeunesse « le Martyr ». Il exposa d'abord le fait historique et prouve que le Frère Salomon fut mis à mort pour la foi, pour avoir refusé le serment schismatique. Il étudie ensuite les dispositions du Bienheureux en face de la mort, son courage, sa maîtrise, sa générosité et il montre que ces vertus, il les avait admirablement développées par toute sa carrière de religieux et d'éducateur. Il conclut en indiquant à la jeunesse l'obligation de toujours se perfectionner afin de se trouver supérieur aux événements et de ne jamais fléchir devantle devoir.

Le complément de la fête s'est donné à la grande salle par un concert mi-religieux, mi-récréatif, où fut exécutée la cantate au Bienheureux Salomon, de R. Clavers.

Les exécutants, chanteurs et instrumentistes ont été comme toujours à la hauteur de la réputation que leur ont faite les diverses manifestations musicales qu'il leur a plu de nous accorder comme par le passé.

Pour clôturer les fêtes, un feu d'artifice a été tiré dans les jardins de l'établissement à 21 h. 30, pour la grande joie de la population scolaire qui conservera longtemps le souvenir de ces mémorables journées.

A L'OCCASION DE LA BRADERIE, les 2 et 4 juillet, grande baisse sur les laines « Bonne Maman », en notre magasin, 10, rue du Vieil-Abreuvoir. Belles laines p' layettes et p' œuvres. 20195

AVIS AUX SANS-FILISTES. — Un jour de braderie chez Decoulange et, Julien. — Postes, hauts-parleurs, accessoires & pièces détachées démodés seront mis en vente à des prix sensationnels le lundi 4 juillet. 20201d

Une arrestation mouvementée au poste de police

Un journalier, Edmond Cousin, 34 ans, demeurant rue de Mascara, 5, avait été convoqué au commissariat de police du cinquième arrondissement, où une communication devait lui être faite.

A son entrée au bureau, il fut informé qu'à la suite d'une condamnation à 15 jours de prison, il lui était accordé cinq jours pour se rendre à la maison d'arrêt de Lille. A peine le secrétaire du commissariat lui avait-il fait cette communication, qu'Edmond Cousin l'injuria et voulut le prendre au collet.

Le secrétaire-adjoint, voulant s'interposer, fut à son tour l'objet d'injures et de violences. Ce n'est qu'avec l'aide des agents du poste que l'on parvint à maîtriser cet homme, qui a fait son congé aux bataillons d'Afrique.

Ligoté, il fut enfermé au « violon », puis transféré au dépôt du poste central. Il sera déféré aujourd'hui lundi à la prison de Lille.

« AU BON GOUT », Chemiserie, 10, rue du Collège. — A l'occasion de la braderie, la vente réclame de chemises et cravates continuera pendant toute la semaine. La Maison possède un choix très complet en parapluies tom-pouce et cannes. Toujours les dernières nouveautés. 20217

LE DEPART DE M. L'ABBÉ BOUQUET. — Le Cercle St-Eloi et l'Association des anciens élèves nous prient d'informer tous les membres que les adieux à leur aumônier regretté, M. l'abbé Bouquet, nommé curé du Sacré-Cœur, à Hazebrouck, se feront ce soir lundi, à 20 h.

Nul doute que tous voudront apporter la preuve de la reconnaissance qu'ils gardent à celui qui leur a donné durant de nombreuses années son cœur et son dévouement.

AUDITION DE LA « SOCIÉTÉ PALESTRINA » A SAINT-SÉPULCRE. — Que dire de pareilles auditions? Elles touchent au sublime et à la perfection. Savamment conçue pour les voix, parfaitement écrite sur un texte religieusement compris, magnifiquement interprétée par des organes choisis, admirablement conduite par un chef, la messe « a cappella » de Notre-Dame de la Treille, de Mgr Walczlacki fit une impression profonde.

Un « Kyrie » sincèrement suppliant, dont une formule mineure exprime le regret et une finale majeure l'espoir du pardon; un « Gloria » vibrant mais religieusement interprété! un « Credo » vivant, qui clame sa foi en une prière chantée; un « Sanctus » et un « Benedictus » qui expriment la joie; joie exubérante et joie intime; un « Agnus Dei » demandant humblement le pardon et la paix, font de cette belle messe un chef-d'œuvre.

L'interprétation en fut parfaite. La musique elle-même, l'interprétation donnée par le directeur, M. Georges Quivy, la souplesse et la beauté des voix, tout a concouru au succès de l'exécution.

Au début de la messe l' « O Sacrum » de Viadana, puis à la fin le « Tantum ergo » de Ch. Bordes, furent un hymne délicieux à la divinité du Christ. Et durant l'offertoire, puisque l'Eglise célébrait la fête des saints apôtres Pierre et Paul, le « Tu es Petrus » de Samuel Rousseau, permit d'admirer les chœurs mixtes de la Société Palestrina et la belle voix du soliste. Basse puissante, comme on a rarement occasion d'entendre, M. Charles Tielemans sait conduire son organe et lui donner toute la souplesse voulue pour interpréter la phrase musicale comme elle demande à l'être.

Les auditions de la « Société Palestrina » données jusqu'à ce jour se résument ainsi: Savante musique et savante interprétation. Le présent est garant de l'avenir.

COMITÉ DES FÊTES DU JEAN-GHISLAIN, SACRÉ-CŒUR, CALVAIRE ET DU COLLÈGE. — Les commerçants de ces quartiers sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu demain mardi, à 10 heures 30, au siège du Comité, 141, rue de l'Ommelet, chez M. Vandecrux.

A l'ordre du jour : Jeux du 14 juillet et questions diverses.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL (Société nationale). — Aujourd'hui lundi, à 20 h., au siège, cours de chant.

La 25me Assemblée générale de la Fédération des Anciens Combattants de Tourcoing

LA REMISE D'UN DRAPEAU AU GROUPE DES ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION

La Fédération des Anciens Combattants de la Grande Guerre, à l'Hippodrome de Tourcoing, a tenu, hier matin, son assemblée générale. Un très nombreux auditoire était présent.

La séance était présidée par M. Bernard Dewavrin, président de la Fédération. Sur l'estrade avaient pris place MM. le docteur Leduc, président d'honneur du Groupe des Mutilés; H. Scalabre, vice-président de la Chambre de Commerce; J. Rasson, président honoraire du Tribunal de Commerce de Tourcoing; A. Dumortier, président de l' E.T.I.M. ; Dewambrechies, président du Cercle des Sous-Officiers ; Jules Leurent, président du Groupe des Anciens de l'Armée d'Occupation; Desruelles, vice-président de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens; les membres du bureau de la Fédération et les présidents des groupes et sections locales.

L'Harmonie « La Fraternelle », sous la direction de son nouveau chef, M. Amelynck, ouvre la séance par un énergique pas redoublé, puis la parole est donnée à M. Gérard, pour la lecture du procés-verbal de la dernière assemblée générale.

M. Bernard Dewavrin fait ensuite part des excuses de plusieurs personnalités, dont le commandant Legrand, président d'honneur de la Fédération.

Le rapport moral

M. Gérard, secrétaire, fait ensuite un brillant exposé de la situation morale de la Fédération. Il montre la belle activité des différents groupes et sections et termine en donnant de judicieux conseils sur les possibilités de resserrer encore davantage les liens qui doivent unir toutes les victimes de la guerre.

Le président donne rapidement connaissance de diverses communications sur la vie de la Fédération; il annonce la prochaine parution de l'Annuaire des Commerçants Anciens Combattants; fait connaître le succès obtenu par les colonies de vacances des Sables d'Olonne, et indique que la date limite des inscription est fixée au 8 juillet.

M. B. Dewavrin fait également un appel en faveur des « Gueules Cassées » et prie tous les Anciens Combattants de participer au concours organisé au profit des Mutilés de la Face, par l'Amicale Michelet.

Après quelques renseignements donnés par M. Caplette, vice-président de la Fédération, sur les travaux effectués à Roubaix, lors du Congrès des Mutilés, et sur la question des Assurances sociales, a procédé à la proclamation des lauréats du concours de tir.

LE CONCOURS DE TIR de la FÉDÉRATION

Le Président souligne le succès obtenu par cette compétition. Le groupe du Centre gagne le Challenge, avec 306 points. Ce résultat est chaleureusement applaudi par l'assemblée et M. Marc Wibaut, président du Groupe du Centre, reçoit des mains de M. Dewavrin, la magnifique Coupe qui est attribuée au groupe vainqueur.

Vient ensuite la proclamation des résultats du Concours de Tir individuel :

1er prix, Georges Marchal; 2e, Jean Benoune; 3e, Aimable Parsy; 4e, Marcel Leroy; 5e, Rodolphe Lefebvre; 6e, Henri Vanweden; 7e, Louis Brognier; 8e, Henri Decorte; 9e, Georges Lefebvre; 10e, Joseph Nave; 11e, René Cornélis; 12e, Guillume Vandaele; 13e, Jean Verdin; 14e, Alfred Hue; 15e, Paul Périn; 16e, Fernand Papin; 17e, Edouard Werin; 18e, Gustave Rotty; 19e, Félix Ripoton; 20e, Jules Delneufcourt; 21e, Alfred Mathon; 22e, Gaston Meurant; 23e, Jules Soyez; 24e, Charles Biesbrouck; 25e, Emile Marescaux; 26e, Albert Stoffel; 27e, Albert Verroest; 28e, Paul Flipo; 29e, Albert Prévost; 30e, Joseph Gruart.

LA REMISE DU DRAPEAU AU GROUPE DES ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION

Aussitôt l'assemblée générale terminée, on procède à la remise officielle du nouveau drapeau au Groupe des Anciens des Armées d'Occupation. M. Roger, porte-drapeau du Groupe, accompagné de M. Jules Leurent, président, s'avance vers les autorités et reçoit de M. Bernard Dewawrin le nouveau drapeau tricolore, qui porte en son centre les insignes du Groupe.

A ce moment retentit la sonnerie « Au Drapeau », tandis que les fanions des Groupes s'inclinent.

Discours de M. Bernard Dewavrin

Le Président de la Fédération, au nom des Anciens Combattants, salue les Anciens des des Armées d'Occupation. Il montre quels liens doivent unir les combattants de la grande guerre, à ceux qui dans la paix, ont pour tâche de parachever leur œuvre. Cette union est indispensable, si l'on veut éviter à nouveau la guerre, que tous les anciens combattants détestent.

Parlant ensuite des ennemis de la paix, il ajoute :

A l'intérieur, les Combattants veulent la paix entre les Français. Nous ne connaissons pas de partis politiques. Qu'un camarade soit de droite ou de gauche, qu'il soit socialiste ou royaliste, cela ne nous regarde pas, car avant tout nous sommes fils de la même patrie..., frères du même sang.

Et cette fraternité qui nous unit pour le service de la patrie nous permet de parler haut et ferme.

Dans l'intérêt même du pays nous refuserons d'admettre les injustices quelles qu'elles soient. Nous protesterons contre les brimades qui naissent sans raison à la liberté des uns ou des autres. Dans l'intérêt même du pays qui se doit de payer les services rendus, nous protesterons contre les pensions insuffisantes.

Nous, Combattants, nous nous devons de lutter contre tout ce qui, à l'intérieur, risque d'affaiblir le pays. Contre le communisme international : doctrine de guerre, de malheur ou de mort...

Nous lutterons contre ceux qui ne voient dans leurs doctrines que le moyen d'exploiter les masses à leur profit.

Nous lutterons contre les utopistes, les rêveurs qui veulent imposer aux autres, par tous les moyens, leur impossible paradis.

Mais nous tendrons la main à ceux trop nombreux, qui n'ont adhéré au communisme que par découragement ou par écœurement, car ceux-là, mes chers camarades, ne peuvent pas être vraiment contre la patrie.

Ils nous reviendront le jour où les combattants, au nom de ces drapeaux qui flottent devant vos yeux, auront, par leur influence, établi dans le pays et dans les cœurs, la Paix et la Justice, pour lesquelles, il y a neuf ans, il ont accepté tous les sacrifices.

Le discours est très longuement approuvé par tous les anciens combattants, qui applaudissent ces paroles énergiques. La « Marseillaise » est ensuite exécutée.

Discours de M. Jules Leurent

Le président du jeune Groupe, rappelle les buts poursuivis par les Anciens des Armées d'Occupation, et tirant la leçon de la belle fête de ce jour, il déclare :

Ce nouveau drapeau bleu, blanc et rouge, que de souvenirs ne nous rappelle-t-il pas, mes chers camarades. Ces trois couleurs qui, au sommet du grand Serail, dominaient la rade de Beyrouth, ce drapeau qui flottait sur les rives Bosphore, dans ce camp de Haute-Silésie, en haut du Q. G. de Mayence ou perché sur un gourbi marocain, ce drapeau n'était-il pas pour nous la France, c'est-à-dire tout notre patrimoine: notre beau pays, notre chère région, notre Tourcoing, notre clocher, notre famille.

Après avoir rappelé quelle admiration il ressentait pour les anciens combattants, il leur exprime toute sa reconnaissance.

LA MESSE A SAINT-CHRISTOPHE

A 11 h. 30, une messe était célébrée en l'église Saint-Christophe, à la mémoire des Anciens du T. O. E., tombés pour la France. Le Groupe des Anciens des Armées d'Occupation, avec son nouveau drapeau et de nombreuses personnalités, avaient pris place dans le chœur.